

## CONCLUSIONS

Jean-Marc THOUVENIN<sup>1</sup>

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues, notre Planète est malade de ses hommes.

La maladie prend évidemment de multiples formes, mais deux d'entre elles ont fait l'objet des attentions du Colloque qui s'achève aujourd'hui : la pauvreté, et la fièvre climatique.

Chaque jour dans le monde, 800 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, a rappelé M. Ellazeik – le chiffre atteindrait plutôt 1 milliard selon M. Fremont. M. Zanghi a tenu pour sa part à illustrer la détresse dont souffre une partie de la communauté des hommes en présentant une vision globale des migrations dans la zone méditerranéenne, dont une partie importante est une conséquence directe de la pauvreté, ou même des dérèglements climatiques. Les migrations sont aussi une conséquence, sans doute, de l'insécurité humaine, étant précisé, comme l'a fait le Recteur Maila, que ce n'est pas l'extrême pauvreté qui jette les gens sur les routes de la migration, mais la moyenne pauvreté.

Il y a sans doute bien des raisons à la persistance de la faim dans le monde, et peut être que les biotechnologies défendues avec conviction par M. Ellazeik, mais qui sont très loin d'avoir bonne presse en Europe, pourraient améliorer les choses. Il demeure que tous les efforts seront vains si la terre, comme l'a dit M. Le Treut de manière imagée : « devient toute rouge ».

M Le Treut a en effet magistralement, et de manière terrifiante, démontré la réalité de la fièvre climatique. Le thermomètre monte. Le diagnostic en a été fait ; les hommes et femmes de science ont travaillé sur les causes et sur les conséquences du réchauffement climatique; tout est maintenant connu, documenté. Du reste, les symptômes rappelés par M. le Treut crèvent les yeux. Pour le dire brièvement et sans nuance, les glaces fondent, et les eaux montent. D'ailleurs, M. le représentant du Ministère des affaires étrangères d'Égypte, ainsi que M. Merasca, ont souligné que l'Égypte, la Réunion, et Maurice, figurent parmi ceux qui sont aux premières loges pour en constater et subir les conséquences. La vie dans les océans s'étiole, et les saisons,

---

<sup>1</sup> Professeur à l'Université Paris Ouest ; Secrétaire général de l'Académie de droit international de la Haye.

comme a pu le constater M. l'Ambassadeur Gompertz au cours de ses nombreux voyages de terrain, sont partout dérégées.

Des climatosceptiques, des gens pour penser que « la pauvreté des autres » est « l'affaire des autres », il y en aura toujours. Mais ils sont désormais inaudibles. Tout au contraire, l'on constate, c'est en tout cas ce que ce colloque met en lumière, une prise de conscience universelle que notre monde est à la fois interdépendant et fragile, qu'il ne nous pardonne pas nos excès et qu'il s'épuise. La maison brûle, comme le disait un ancien président français.

Le constat est sévère, mais il faut le poser clairement ici, au Caire, car ceux, notamment les Egyptiens, qui vivent du Nil ont éperdument besoin de ses bienfaits qui, si la Terre se réchauffe trop, ne seront bientôt plus qu'un souvenir ; un souvenir doux, mais un souvenir, seulement.

II- Mais, et c'est aussi ce que le colloque a mis en évidence, rien n'est perdu, car la Terre est riche de ses hommes.

Allons ! L'humanité n'est pas sans génie ! Elle a pris conscience non seulement de la dégradation de son environnement, mais aussi que, si le temps presse comme l'a démontré M. Le Treut, il n'est pas trop tard pour réagir, comme l'a souligné l'Ambassadeur André Parant, du moins, si l'on prend le problème à bras le corps, résolument, collectivement, dans le respect des différences, et avec le sens de la justice, comme y a insisté le dernier orateur.

*A - Or, une dynamique vertueuse est indubitablement enclenchée. Elle a d'ailleurs été enclenchée depuis plusieurs décennies déjà, par « les sommets ».*

Je pense bien sûr au Sommet de la Terre de Rio qui a posé dès 1992 des bases conceptuelles et mis en place une procédure, celle des « COP » qui se réunissent périodiquement pour évoquer la conduite à tenir face aux changements climatiques. Je reviendrai tout à l'heure sur la COP21.

En outre, les Nations Unies ont lancé une nouvelle phase de la politique de développement, près de 30 ans après l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement, en fixant, après les objectifs dits « du millénaire pour le développement », de nouveaux objectifs dits de « développement durable ». Il s'agit surtout désormais, a expliqué

Emmanuel Decaux, de mobiliser tous les acteurs : tous les pays, toutes les parties prenantes, gouvernements, parlements, organisations internationales, autorités locales, peuples autochtones, société civile, entreprises, secteur privé, communauté scientifique et universitaire. Ce que l'on cherche, clairement, c'est à mettre l'humanité en mouvement autour des objectifs du développement durable, déclinés autour de pas moins de 169 cibles.

Ces « objectifs du développement durable », ce n'est rien moins qu'un programme politique pour le monde. Il en va de même du programme de lutte contre le réchauffement climatique que l'on souhaite adopter à l'issue de la COP21. Bien sûr, établir de tels programmes politiques mondiaux est un exercice complexe. M. Petit en a montré toute la difficulté : la gouvernance du Monde est comparable au pilotage d'un énorme paquebot par une multitude de commandants de bord, de cultures, de formations, et d'aspirations différentes, dont on attend qu'ils s'accordent sur la route à suivre et la destination à atteindre. C'est difficile, mais cette difficulté est inhérente à l'objet même de l'exercice : établir et mettre en œuvre un programme politique pour le monde.

Comme le suggère le thème de notre Colloque, il y a bien sûr un lien entre les objectifs du développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique, entre Addis-Abeba et Rio. Ne serait-ce que parce qu'il y a un lien de cause à effet entre le réchauffement climatique et l'accroissement de la pauvreté : selon M. Fremont, nous pourrions rapidement passer de 1 à 2 milliards de personnes souffrant de la faim à cause dudit réchauffement. Dès lors, la lutte contre le réchauffement climatique participe de la lutte contre la progression de la faim dans le monde. Mais la première peut aussi parfois s'opposer à la seconde. En effet, M. Bouthillier n'a pas nié que la prétendue lutte contre le réchauffement climatique par le développement des biocarburants – qui se justifie aussi par une recherche d'indépendance énergétique – est de nature à accentuer la faim et la pauvreté. Un intervenant dans la salle a résumé ceci dans une image forte : le recours aux biocarburants – du moins à ceux de première génération – revient rien moins qu'à brûler de la nourriture. Et c'est insupportable dans un monde dont une partie est sous l'emprise de la faim.

M. Laamrani a posé un autre lien entre développement et climat: selon ses termes, on ne peut pas être pauvre et lutter contre le réchauffement climatique. Le Recteur Maila a été dans le même sens en soulignant la centralité de la sécurité humaine, et en arguant que le

développement durable, y compris dans la perspective de la lutte le réchauffement climatique n'est pas pensable sans sécurité, laquelle comprend bien entendu la sécurité alimentaire.

Autrement dit, le développement est une condition du succès de la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences. Dès lors, ce n'est pas par compassion, ni par mauvaise conscience, que l'aide au développement est, pour les pays développés, un impératif. Au demeurant, si ce n'était que cela, le financement ne suivrait pas. C'est aujourd'hui parce que l'on prend conscience que le développement est indispensable à la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences, ce qui est un impératif pour tous, que les pays développés semblent désormais poussés à davantage s'engager pour le développement des pays qui sont en retard. Pour le dire encore plus clairement, ainsi que l'a soutenu M. Laamrani, la lutte contre le réchauffement climatique est un tremplin pour le développement.

Dès lors, à l'exception de M. Booireima qui a expliqué avec éloquence et conviction que la mise en valeur du patrimoine naturel du Niger, riche notamment de ses girafes, de ses oiseaux migrateurs, et de ses hippopotames, peut générer une économie « verte » susceptible de faire reculer durablement la pauvreté, les intervenants du colloque ont finalement assez peu parlé de développement, pour se concentrer sur le réchauffement climatique.

*B - A cet égard, il est clair que si la prise de conscience s'est faite aux sommets, la lutte contre les changements climatiques se mène d'abord et avant tout individuellement par les Etats ou leurs groupements régionaux, car c'est au plus près du terrain que se trouvent les sources du problème – c'est-à-dire la production massive de GES.*

Comme Français, et comme Européen, je peux attester que certains Etats développés font des efforts pour réduire leur production de GES. Mais ils ne le font pas de manière suffisante, d'où l'intérêt de développer par ailleurs cette belle idée qu'est la responsabilité sociale, ou sociétale, des entreprises, évoquée par Mme Lankarani, qui a toutefois mis en garde contre la schizophrénie des entreprises, à la fois attirées par l'idée à laquelle elles prétendent adhérer, et promptes à en contourner tous les postulats lorsque leurs intérêts sont en jeu.

Mais c'est aussi le cas des pays en développement. M. Amine a présenté le cas du pays hôte du colloque, ce carrefour des civilisations évoqué avec éloquence par le Dr. Mustapha Kamel, l'Egypte. En Egypte, on a pris conscience que l'énergie fossile productrice de GES est trop

majoritaire. Elle représente plus de 90% de la consommation, et c'est assez normal puisque l'énergie carbonée y est la plus abordable. L'Égypte s'est alors engagée dans une politique volontariste de modification du « mix énergétique » pour y faire monter la part du renouvelable, politique faite de baisse ou de réorientation des incitations fiscales vers la consommation « verte », tout en préservant les catégories les plus pauvres de la population. A cet égard, l'énergie solaire paraît prometteuse, ne serait-ce que pour alimenter les climatisations, aujourd'hui fort polluantes, durant les journées trop chaudes. Par un saisissant paradoxe, le soleil peut, en Égypte, contribuer à atténuer le réchauffement de la planète, en remplaçant autant que possible les énergies fossiles. L'Égypte n'est pas seule à suivre cette voie, avec plus ou moins d'entrain. M. Laamrani a par exemple évoqué certaines réalisations comme celles du Maroc qui s'est engagé dans un gros projet de ferme solaire.

Les réactions étatiques s'expliquent notamment parce que c'est au plus près du terrain que les effets du réchauffement climatique se font sentir. M. Merazka l'a bien montré, en évoquant deux des « sentinelles du réchauffement climatique » que sont les îles signataires de la Déclaration des îles sur les changements climatiques de 2014. L'orateur a opportunément souligné non seulement les effets sur Maurice et sur l'île de la Réunion du réchauffement, mais également les difficultés de mise en oeuvre de politiques au plan local pour y faire face : il faut non seulement de la bonne volonté et vouloir mettre en place des politiques de résilience, mais il faut aussi des investissements, et il faut encore former des cadres. C'est également le message transmis par M. Laamrani pour ce qui concerne les Etats de la Ligue arabe : si l'on veut que de bonnes pratiques et politiques soient mises en oeuvre, les responsables doivent être correctement formés aux problématiques du réchauffement climatique.

*C - Mais, et c'est heureux, c'est là, notamment, qu'intervient un niveau intermédiaire d'acteurs, entre le « sommet » et la « base », qui est constitué de ce j'appellerai l'action régionale et « internationale sectorielle »*

M. Laamrani a précisément montré que si la stratégie régionale de la Ligue arabe laisse le soin à chaque pays de s'adapter à son contexte de développement, la Ligue entend elle-même apporter un soutien à ses membres dans la conception et la réalisation de ces politiques.

En outre, les Etats ne sont pas seuls face à leurs besoins d'éducation et de formation, et plus généralement de sensibilisation au problème du réchauffement climatique et aux mesures qu'il

impose de prendre. L'UNESCO fait sa part du travail, comme l'a fort bien expliqué Mme Dezzi Bardeschi. Il en va de même de l'Université Senghor dont Jean-Marie Crouzatier a présenté les actions, admirables, de formation au développement durable, mais aussi de l'Académie de droit de l'environnement de l'UICN représentée ici par M. Bouthillier. M. Tidjani a enfin souligné le dynamisme de la société civile sénégalaise, en évoquant la création d'un master environnement dans ce pays, précisément pour former des cadres capables de mettre en œuvre des solutions de développement conformes aux exigences environnementales.

Divers acteurs contribuent donc à tenter de changer les mentalités, notamment celles des acteurs du développement, afin de préparer l'avenir et d'initier de nouveaux types de comportement, qui prennent en compte le respect de l'environnement. Là encore, M. Tidjani a donné des exemples très concrets. Ce type de démarche devrait sans doute être encore davantage généralisé.

*D – A ce moment de notre Histoire, nous avons besoin d'une nouvelle impulsion, qui associe tous les niveaux de la gouvernance mondiale du climat, durant la COP21 dont on attend qu'elle consolide et accentue la course contre la montre du réchauffement climatique.*

La dimension universelle de la lutte effective contre le réchauffement climatique doit être renforcée. Un pacte mondial pour sauver la planète et ses habitants doit être conclu, et c'est toute l'ambition de la COP21, qui table sur l'engagement des Etats à la fois en tant que collectivité au sein de la COP, mais également individuellement, à travers leurs contributions nationales. Sans minimiser les difficultés qu'il reste à surmonter, M. l'Ambassadeur Gompertz s'est dit confiant en pronostiquant que « Nous allons réussir tous ensemble ».

J'imagine en effet que les participants à la COP21 devraient parvenir à adopter un texte. Il reste à savoir ce qu'il contiendra exactement. M. Petit, qui a présenté les différentes hypothèses, a très bien mis en lumière les incertitudes. Pour M. Gompertz, l'une des clés – ce n'est sans doute pas la seule – qui déterminera le niveau d'engagement des pays en développement, est le volet financier et « aide au développement durable » auquel les pays développés accepteront de se lier. Sur ce terrain, il reste du chemin à parcourir. La bonne nouvelle est que le chemin est défriché, et qu'il est tracé. Il faut seulement le parcourir pour que le sommet de Paris soit, sur ce point, un succès.

Mais, comme M. Fremont l'a démontré, et comme nous le savons tous, le Sommet de Paris ne peut être qu'une étape. Il est en effet indispensable que ce qui sera décidé à Paris, et même au-delà, fasse l'objet d'une appropriation sur le terrain, par la société civile. Son engagement est indispensable.

La Société civile, c'est nous. C'est surtout, ici, depuis trois jours, l'Association Egyptienne des juristes francophones, qui a mis toute son énergie, sous l'éminente et efficace direction du Dr. Taïmour Mostafa-Kamel, pour organiser cette Conférence. Elle a brillamment démontré que la société civile, au Caire comme partout ailleurs, a un rôle important à jouer.

Cher Dr. Taïmour Mostafa-Kamel, je sais combien il est difficile d'organiser des manifestations comme celle qui s'achève aujourd'hui. Vous le faites à la perfection. Je vous en félicite, tout en vous souhaitant d'autres conférences du Caire, après la COP21, dont nous attendons beaucoup, pour faire à nouveau, comme vous l'avez fait durant ces trois jours, avancer la cause de la lutte contre le réchauffement climatique et du développement durable.